



Préfiguré en 2019 dans 13 départements, dont la Creuse en Nouvelle – Aquitaine, le SNU sera étendu en 2020 à tous les départements. Il devrait concerner 30 000 jeunes, âgés de 16 à 17 ans, scolarisés en seconde, en apprentissage, jeunes actifs ou déscolarisés. Une attention particulière sera accordée à la participation des jeunes en situation de handicap.

Dans le cadre de l'organisation du séjour de cohésion en Dordogne du 22 juin au 3 juillet 2020 qui accueillera 200 jeunes et pour constituer l'équipe d'encadrement, nous recherchons **des cadres de compagnie**.

8 postes à pourvoir

Les cadres de compagnie bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'éducation populaire, soit dans l'Éducation nationale soit dans les armées. Le cadre de compagnie fédère l'action des tuteurs et des cadres du niveau intermédiaire. Les responsabilités des cadres des compagnies s'exercent dans quatre domaines principaux.

1. Superviser une compagnie composée de 5 maisonnées

- Faire respecter le règlement intérieur
- Appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif
- Participer à l'encadrement des activités
- Assurer le dialogue avec l'équipe de direction
- Identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou des tensions
- Organiser et participer aux charges de sécurité de jour et de nuit

2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté

- Aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne
- Participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté

3. Développer le sens du service et de la solidarité

- Organiser le déroulement quotidien du lever des couleurs ainsi que la cérémonie des couleurs
- Aide les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association
- S'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers

4. Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation

- En fonction de ses compétences ils peuvent intervenir ponctuellement dans le programme des modules

Disponibilité demandée :

- encadrement du séjour de cohésion du 22 juin au 03 juillet
- **formation préalable en internat à Pau du 27 au 30 avril**
- journées de préparation sur site à fixer.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer pour le 13 mars 2020 à l'adresse : ddcspp-snu@dordogne.gouv.fr